Année universitaire 2023-2024

Responsables de la mention et du parcours : Laure PITTI / Marie BONTE

Responsables du département : Laure PITTI / Youssef EL CHAZLI

CONTACT
Secrétariat : Bâtiment D - salle 144
Tél. : 01 49 40 72 90
sec.ssmm@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture (téléphone) : De lundi à jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Horaires d'accueil des étudiant·es :
Lundi 13h-16h
Mardi et mercredi 09h-12h
Jeudi 13h-15h

Sommaire

Présentation du master 3
Débouchés professionnels et compétences visées 4
La recherche 5
Mobilités internationales 6
Conditions d'admission - Règles communes 7
Le cursus : tableau des enseignements 8
Organisation générale du cursus 9
L'insertion professionnelle : les Ateliers 11
Le projet collectif 12
Les stages 13
Les dominantes 14
Les séminaires 15
Calendrier de la formation 16
La quinzaine d'intégration 17
L'emploi du temps annuel – Master 1 19
L'emploi du temps annuel – Master 2 20
L'équipe enseignante du département 22
Détail des EC mutualisés dans les dominantes - M1 et M2 23

Présentation du master

Le master de sciences sociales Mondes méditerranéens en mouvement, dans la mention Civilisations, cultures et sociétés, a pour objectif de former les étudiant·es aux problématiques posées par les mutations des sociétés méditerranéennes contemporaines dans leur pluralité. Il offre une formation associant recherche en sciences sociales et insertion professionnelle. L'acquisition de connaissances et d'outils permettant de répondre de façon innovante aux questions posées dans ces sociétés s'appuie sur la rencontre d'étudiant·es issu·es d'horizons géographiques, linguistiques et disciplinaires variés.

Le master s'intéresse aux circulations et aux échanges socioculturels et prépare les étudiant·es à la compréhension et à l'analyse de ces sociétés dans leurs interrelations, à différentes échelles, du local au global. L'espace méditerranéen est abordé dans une perspective comparative et dans ses géométries mouvantes, en interrogeant et décloisonnant les catégories spatiales héritées des empires coloniaux. Ces questions prennent place dans un champ scientifique déjà très riche et en plein renouvellement face aux mouvements sociaux, aux mobilités multiples, aux enjeux (géo-)politiques actuels en Méditerranée ; elles sont rassemblées autour de trois grands axes thématiques : mobilisations, contestation et structures sociales ; culture(s), mobilités, identités ; développement territorial et mondialisation.

La démarche *pluri-* et *trans-* disciplinaire de la formation constitue l'une des spécificités fortes du master et se décline de plusieurs manières :

- Elle s'appuie sur un tronc commun d'enseignements associant cinq disciplines – science politique, sociologie, géographie, histoire, anthropologie – et proposant des cours et ateliers à plusieurs voix sur l'aire méditerranéenne.
- Elle s'ancre dans les orientations disciplinaires des étudiant·es, en proposant deux dominantes : « Institutions, pouvoirs, action collective » et « Développement territorial : projets et acteurs ». Ces dominantes sont construites en lien avec des masters relevant d'autres départements ou UFR de l'Université Paris 8.
- Elle promeut les échanges entre les différentes disciplines en privilégiant, à partir de thématiques communes, des approches croisées, une réflexion critique sur les corpus théoriques et conceptuels, la construction d'outils méthodologiques partagés, visant à enrichir l'apport singulier des différentes disciplines.

Le recrutement s'adresse tant aux étudiant·es français·es qu'étranger·e·s, issu·es de formations diverses (principalement science politique, géographie, sociologie, anthropologie, histoire). Il peut être éventuellement associé à un autre master en double cursus, après accord de l'équipe pédagogique. Le cursus propose des formes pédagogiques variées organisées en cours, ateliers, mémoires, pratique de terrain, stages, travaux individuels et collectifs..., et ajustées aux besoins des étudiant·es, par les projets tuteurés, ainsi qu'à leurs projets professionnels.

Les orientations retenues, en lien avec les unités de recherche de référence (UMR Ladyss, UMR Cresppa, UMR Lavue), s'inscrivent dans différents programmes de recherche nationaux, fédérés au sein du GIS *Moyen-Orient et Mondes musulmans*, et internationaux associant EFR, IFRE et universités.

Le département Sciences sociales des Mondes méditerranéens (SSMM), en relation avec le Service des Relations Internationales, encourage et encadre les mobilités étudiantes vers les pays méditerranéens. Il s'appuie en cela sur une expérience, consolidée depuis vingt ans, d'échanges avec les universités et instituts de recherche de cette aire – Italie, Espagne, Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Égypte en particulier – ainsi que sur un dialogue avec le territoire francilien et dionysien.

Débouchés professionnels et compétences visées

Le master *Mondes méditerranéens en mouvement* par sa dimension internationale et pluridisciplinaire forme à **cinq grands types de métiers et débouchés,** qui bien souvent, dialoguent entre eux :

- métiers *de la recherche et de l'enseignement*, visant à la promotion et à la relève dans les universités françaises et étrangères des études et recherches appliquées aux aires culturelles concernées. La mise en place de diplômes en réseau dans les pays du Sud dans le cadre de programmes européens – de types Erasmus +, Erasmus-Mundus, notamment – est l'un des objectifs du master. Ces métiers requièrent des compétences en lien avec la méthodologie de recherche, la pédagogie et la formation.
💧 Quelques exemples : Enseignant·e et chercheur·e dans les universités françaises et du pourtour méditerranéen ; Chargé·e de recherche ; Chargé·e de coopération universitaire

- métiers de la *coopération culturelle et de la médiation interculturelle*, au service des établissements publics et services de l'État, de l'Union européenne, des services culturels des ambassades, des instituts, centres culturels associations et collectivités dans l'aire méditerranéenne Ces métiers requièrent des compétences tant en termes d'organisation d'évènements/projets ponctuels qu'en termes de compréhension des enjeux et intérêts autour des échanges entre territoires/pays du pourtour méditerranéen.
💧 Quelques exemples : Chargé·e de mission culturelle ; Chargé·e de médiation interculturelle ; Médiateur·trice culturel

- métiers liés à *l'animation et la promotion des territoires* dans ses différentes composantes : économie sociale et solidaire, climat/protection des écosystèmes, habitat, employabilité, patrimoine, lutte contre les inégalités et la précarité. Et ce, aux échelles locales et régionales, pour des collectivités territoriales, des acteurs du monde associatif et/ou des bureaux d'études. Ils requièrent l'acquisition et le développement de compétences d'encadrement ou de portage de projet et d'analyse des dynamiques territoriales.
💧 Quelques exemples : Chargé·e de mission développement local ; Chargé·e de projet économique ou social

- métiers de *la solidarité et la coopération internationale*, pour des structures basées en France ou à l'étranger, par exemple des ONG, des associations locales, des organisations internationales (Nations-Unies, Union Européenne), des agences de développement, des bureaux d'études. Ils requièrent des compétences tant liées à la gestion de projets qu'à la compréhension des enjeux contemporains : migrations, climat, inégalités, genre etc.
💧 Quelques exemples : Animateur·trice, Chargé·e de projet, Chef·fe de projet, Chargé·e de suivi-évaluation, Grant manager, Consultant·e

- métiers du *journalisme, de la communication et de la vulgarisation des savoirs scientifiques*, à l'interface entre sciences (sociales) et société, exigeant notamment des formes de diffusion et d'intermédiation sur des questions en débat requérant une expertise scientifique. Les compétences visées sont en lien avec la maîtrise des canaux de diffusion (médias et réseaux sociaux) et le développement de capacités rédactionnelles solides.
💧Quelques exemples : Journaliste, Chargé·e de communication, Chargé·e de plaidoyer

La recherche

Le Master Mondes Méditerranéens en Mouvement est animé par une équipe d'Enseignant·es-Chercheur·es spécialisés dans différentes disciplines des sciences sociales (géographie, sociologie, sociologie politique, science politique, histoire), rattaché·es à une unité de recherche, et privilégiant des terrains et objets de recherche variés (Algérie, Égypte, Italie, France, Liban, Maroc, Tunisie). Ils et elles conçoivent l'adossement du Master à la recherche de quatre manières :

Les sujets des mémoires, qui sont validés par les directeurs ou directrices, et s'insèrent dans les thématiques des travaux des équipes de recherche concernées par le master (cf. infra)

L'insertion dans les activités scientifiques des laboratoires : les séminaires doctoraux accueillent les étudiant·es de Master du département Sciences sociales des Mondes méditerranéens. Les masterant·e·s, sous la direction des directeurs ou directrices de recherche, peuvent être conseillé·es aussi ponctuellement par des doctorant.e.s qui travaillent sur des sujets proches, et sont invité.es à les présenter et à en débattre, lors des sessions de l'équipe de recherche et au sein de l'école doctorale.

La valorisation des mémoires de recherche : les étudiant·es sont encouragé·es à publier les résumés de leur recherche ou des articles complets, dans les revues auxquelles coopèrent les chercheur·es des équipes ainsi que sur le site du département, après accord du/de la directeur·trice. Ils et elles peuvent aussi candidater à des prix ou des bourses de mobilité internationale.

Enfin, le parcours constitue un point d'appui important à **la coopération pour la recherche en sciences humaines et sociales**, notamment entre les différents pays de l'aire méditerranéenne et la France, par le développement de réseaux de recherche en cohérence avec les orientations scientifiques mises en œuvre dans les recherches de ses enseignant·e·s-chercheur·e·s.

Les unités de recherche de référence

- *LADYSS (Laboratoire Dynamiques sociales et Recomposition des espaces) – UMR 7533*

Le LADYSS est une UMR pluridisciplinaire distribuée sur quatre sites universitaires (Paris 1, Paris 7, Paris 8, Paris 10). Rattaché à deux Instituts du CNRS (INSHS et INEE), le Ladyss dépend de deux sections du CNRS (39 et 36) et de trois sections du CNU (19, 23, 24). Il est issu de la fusion, en 1997, de deux laboratoires représentant chacun une discipline : la sociologie (le GRMSE, H. Mendras et M. Jollivet), et la géographie (Strates, M. Rochefort et N. Mathieu). Les appartenances actuelles de ses membres recouvrent de nombreuses disciplines des SHS : géographie, sociologie, économie. http://www.ladyss.com

- *CRESPPA (Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris) – UMR 7217*

Créé le 1er janvier 2009, le CRESPPA, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, UMR 7217 du CNRS, de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, et de l'Université Paris Nanterre fédère le CSU, « Cultures et Sociétés Urbaines », le GTM, « Genre, Travail, Mobilités » et le LabTop, « Laboratoire Théorie du politique ». http://www.cresppa.cnrs.fr

- *Le LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement) – UMR 7218*

Créée en 2010, l'UMR rassemble au départ des chercheurs dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville s'intéressant au départ aux formes de la ville, à ses modes de production et de gestion, à ses acteurs et à leurs modes d'habiter. La palette des thèmes s'est par la suite élargie : engagement des acteurs, identités urbaines dans des univers de plus en plus interconnectés, péri-urbanisation, problématiques environnementales. De nombreux chercheurs à l'intersection entre recherche fondamentale et recherche-action dans des pratiques collaboratives. http://lavue.cnrs.fr/le-lavue/

Mobilités internationales

En collaboration avec le **Service des Relations et de la Coopération internationale**, le master offre la possibilité d'obtenir des bourses d'étude (Erasmus +) pour effectuer un échange universitaire, une recherche de terrain ou un stage à l'étranger, en particulier avec les pays des universités partenaires du master : Université Saint Joseph à Beyrouth, Université de Tunis, Université de la Manouba à Tunis, Université Ibn Zohr d'Agadir, Université L'Orientale à Naples, etc.

Le SERCI : http://www.univ-paris8.fr/Le-Service-des-Relations-et-de-la-Cooperation-Internationales

Les structures de recherche françaises en Méditerranée que sont les **E.F.E**. (Écoles Françaises à l'Étranger) et les **I.F.R.E** (Instituts Français de Recherche à l'Étranger), spécialisés dans la recherche en Sciences sociales dans l'aire méditerranéenne proposent des conventions d'accueil pour les étudiant·es souhaitant effectuer une mission de terrain au cours du second semestre de l'année de Master 2 : Elles offrent également des opportunités de bourse aux doctorant·es sur les terrains concernés :

EFR (École Française de Rome), Rome/Italie
EFA (École Française d'Athènes), Athènes /Grèce
Casa de Velasquez, Madrid/Espagne
CJB (Centre Jacques Berque), Rabat
IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain), Tunis/ Tunisie
IFEA (Institut français d'Études anatoliennes), Istanbul/ Turquie
IFPO (Institut français du Proche-Orient), Beyrouth /Liban, Territoires palestiniens, Jordanie, Syrie, Irak
CEDEJ (Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales), Le Caire/Égypte et Soudan

Enfin, les étudiant·es ont la possibilité de réaliser un stage à l'étranger, dans une structure d'accueil implantée dans l'un des pays du pourtour méditerranéen (Institut Culturel, Institut de Recherche, ONG, Association, Ambassade par exemple), ou en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Pour les stages à l'international, les étudiant·es sont invité.es à consulter les services suivants de l'Université Paris 8 (en plus de l'enseignant référent stages du département) :

Le SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) : https://www.univ-paris8.fr/-Stage-a-l-etranger-

Le SERCI (Service des Relations Internationales) :

https://www.univ-paris8.fr/-Informations-generales-775-

https://www.univ-paris8.fr/Candidature-a-un-financement-de-stage

Conditions d'admission - Règles communes

Pour intégrer le Master Mondes Méditerranéens en Mouvement, l'admission est possible :

- *En master 1*

- par obtention d'un diplôme au sein de l'Union européenne autorisant l'inscription en M1 dans un champ compatible avec celui du master concerné et du parcours demandé (Sciences humaines et sociales)
- par validation des études supérieures accomplies à l'étranger établie par la commission pédagogique
- par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP - décret de 1985) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- par validation des acquis de l'expérience (VAE – articles L. 613-3 et s. du Code de l'Éducation) : accès par validation totale ou partielle d'un diplôme, à condition de faire la preuve de son expérience

La demande d'admission déposée auprès du département Sciences sociales des Mondes méditerranéens, selon les modalités prévues par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est obligatoirement accompagnée d'un projet de recherche. La commission d'admission examine pour chaque parcours les candidatures et est habilitée à apprécier la pertinence du projet, la maîtrise de deux langues, ainsi que le niveau de français des candidat·es étranger·e·s.

- *En master 2*

- par obtention d'un diplôme au sein de l'Union européenne autorisant l'inscription en M2 dans un champ compatible à celui du master concerné et du parcours demandé (Sciences humaines et sociales)
- par validation des études supérieures accomplies à l'étranger, hors UE, diplômes de niveau supérieur ou égal à Bac+4 soumis à la commission pédagogique.
- par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP - décret de 1985) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- par validation des acquis de l'expérience (VAE – articles L. 613-3 et s. du Code de l'Éducation) : accès par validation totale ou partielle d'un diplôme, à condition de faire la preuve de son expérience

La demande d'admission déposée auprès du département Sciences sociales des Mondes méditerranéens, selon les modalités prévues par l'Université, est obligatoirement accompagnée d'un projet de recherche argumenté de plusieurs pages, avec indications bibliographiques et choix méthodologiques. La commission d'admission examine pour chaque parcours les candidatures et est habilitée à apprécier la pertinence du projet, la maîtrise de deux langues, le niveau de français des candidat·es étranger·e·s. Elle prévoit un entretien préalable avec les candidat·e·s.

Le cursus : tableau des enseignements

Intitulé des UE	MASTER 1
UE1 - QUINZAINE D'INTEGRATION	♦ Temps, espaces et sociétés en Méditerranée – Repères fondamentaux ♦ Lire et écrire en sciences sociales – Approches croisées ♦ Ateliers de présentation des outils numériques
UE2 - FONDAMENTAUX I **ENJEUX DU CONTEMPORAIN**	♦ Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée - *Sociologie politique /Histoire* ♦ Les inégalités sociales en Méditerranée – *Sociologie*
UE5 - FONDAMENTAUX II **ESPACES ET SOCIETES**	♦ 1 séminaire à choisir entre *Mobilités en Méditerranée* et *Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen* ♦ Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée – *Géographie*
UE3 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PROFESSIONNALISATION	♦ Méthodologie de la recherche en sciences sociales (1) : démarches ♦ Méthodologie de la recherche en sciences sociales (2) : terrains ♦ Modules professionnalisation - 2 ateliers par an à choisir parmi 7 proposés
UE4 - DOMINANTE*	**Dominante 1**- Institutions, pouvoirs, action collective **Dominante 2**- Développement territorial : projets et acteurs
UE6 - LANGUES	2 EC de langue (soit berbère ou arabe enseignés dans le département, soit une langue méditerranéenne ou anglais au Centre de langues)
UE7 - MEMOIRE	Mémoires (de recherche ou de stage) – Tutorat collectif (Ateliers mémoire de recherche ou de stage) et individuel
Intitulé des UE	**MASTER 2**
UE1 - APPROFONDISSEMENTS I	♦ 1 séminaire à choisir entre *Mobilités en Méditerranée* et *Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen* ♦ Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée – *Géographie*
UE2 -APPROFONDISSEMENTS II ***2 EC à choisir parmi les 4***	♦ Approches socio-anthropologiques des espaces transfrontaliers en Méditerranée ♦ Mouvements sociaux et transformations du politique en Méditerranée ♦ Genre en Méditerranée ♦ Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée
UE3 - DOMINANTE*	**Dominante 1**- Institutions, pouvoirs, action collective **Dominante 2**- Développement territorial : projets et acteurs
UE4 - LANGUES ET ATELIERS PROFESSIONNELS	1 EC de langue (soit berbère ou arabe, langues enseignées dans le département, soit une langue méditerranéenne ou anglais au Centre de langues) 2 ateliers à choisir parmi 7 proposés (ou stage longue durée, ou Projet collectif)
UE5 - MEMOIRE	Mémoires (de recherche ou de stage) – Tutorat collectif (Ateliers mémoire de recherche ou de stage) et individuel (Ateliers)

***** La dominante est choisie en fonction du cursus antérieur et du projet professionnel dans le cadre du tutorat.

Les descriptifs des EC sont accessibles en ligne sur le site du master : https://master-med.univ-paris8.fr

Organisation générale du cursus

Le master *Mondes méditerranéens en mouvement* est structuré autour d'un tronc commun, de deux dominantes disciplinaires au choix, de cours de langue, d'ateliers de professionnalisation et d'un bloc recherche. Les deux dominantes proposées sont : Institutions, pouvoirs, action collective ; Développement territorial : projets et acteurs.

Le tronc commun

L'architecture du cursus s'appuie sur des enseignements thématiques qui définissent la spécificité de ce parcours de master en termes de formation et de recherche (UE 2 et UE 5 en M1, UE1 et UE2 en M2). Dans ces UE est mise en œuvre une approche transdisciplinaire concernant les transformations des sociétés méditerranéennes et permettant une analyse des enjeux de la diversité sociale, (géo-) politique, culturelle dans l'espace méditerranéen·

Les dominantes

Les dominantes (ou spécialités) sont fondées sur un travail en commun entre le département Sciences sociales des Mondes méditerranéens et les départements des disciplines concernées et sur la prise en compte du parcours de l'étudiant·e intégrant notamment la nature de sa Licence (voir page Présentation des dominantes). Former des spécialistes des « mondes méditerranéens » dans leurs interrelations revêt de multiples dimensions qui doivent s'appuyer sur de solides compétences disciplinaires sans lesquelles la transdisciplinarité perd de sa pertinence. C'est pourquoi le choix a été fait de formaliser de façon institutionnelle ces assises disciplinaires par la mise en place de deux dominantes.
Ces UE offrent la possibilité aux étudiant·es de favoriser leur intégration dans l'université et leurs contacts avec les étudiant·es de différents départements en suivant des EC dans les parcours de formation mutualisés avec d'autres masters de l'université. Chacune des trois dominantes comprend des enseignements d'un volume horaire d'environ 100 heures en Master 1 et 60 heures en Master 2.

Les langues

Compte tenu de la spécificité de la mention, la connaissance de plusieurs langues et cultures est essentielle. Des enseignements d'arabe et de berbère sont dispensés au sein du département : découverte du monde berbère dans ses aspects culturel, historique, linguistique et sociolinguistique (EC berbère) et communication orale en langue arabe (EC arabe). Les autres EC de langues sont dispensés au *Centre de langues* (CDL) de l'Université, et le choix de celles-ci sera encadré sur le plan pédagogique afin qu'il soit fondé sur sa pertinence au regard du parcours de l'étudiant·e et de son projet universitaire et professionnel.

La méthodologie

L'enseignement de la méthodologie de la recherche en sciences sociales en 1ère année de master intègre la présentation de méthodes auxquelles ont recours les études en sociologie, en géographie, en histoire, , en science politique, mises en relation avec les approches et problématiques qui organisent les EC mutualisés avec les départements concernés. Il se fonde également sur une enquête collective, encadrée par deux enseignant·es, visant à la mise en application des démarches et des méthodes de récolte de la donnée empirique. Cette formation croise des méthodologies et des outils diversifiés transférables dans le domaine de la vie professionnelle.

Le mémoire

Le mémoire peut avoir une orientation exclusivement recherche (*mémoire de recherche*) ou intégrer plus spécifiquement une dimension professionnelle (*mémoire de stage*).
Il est conçu prioritairement dans une logique de continuité entre le M1 et le M2 ; le choix d'un sujet transversal sur les deux années sera donc privilégié, sauf pour les étudiant·es ayant fait leur cursus de M1 dans un autre master.

L'encadrement des mémoires est assuré de différentes façons :
- à travers les EC de « Méthodologie en Sciences sociales » dans le tronc commun en M1 qui peuvent être complétés par de la méthodologie dans le cadre de la spécialisation de l'étudiant·e.
- par les EC des ateliers de suivi collectif en M1 pour une construction des problématiques à traiter et un suivi individualisé.
- par un suivi individuel, assuré par un·e directeur·trice de mémoire, sur rendez-vous

Les cours de méthodologie de la recherche et les ateliers de suivi collectif donnent lieu à divers travaux de rendu intermédiaires, détaillés dans le document intitulé « Ateliers Mémoire – Calendrier et Attendus ». En fin d'année universitaire, les travaux réalisés donnent lieu à une soutenance devant un jury.

L'insertion professionnelle : stage, ateliers, projet collectif tuteuré

L'insertion professionnelle – qui combine recherche et professionnalisation – est préparée au sein de **sept ateliers ou modules de professionnalisation proposés en M1 et M2**. Le cursus prévoit l'obligation de suivre au minimum 2 ateliers par an (sauf stage long ou projet collectif en M2). Il est toutefois possible de suivre d'autres ateliers en complément.

En outre :

- Les étudiant·es ont la possibilité de professionnaliser davantage leurs cursus notamment à travers la réalisation d'un **stage** en M1 et/ou M2.

  Ils/Elles peuvent suivre un stage de 4 semaines minimum (stage court M1) et/ou de 24 semaines maximum (stage long M2) qui donnera lieu à la rédaction d'un mémoire et/ou rapport de stage articulant professionnalisation et travaux de recherche.

- Depuis 2020, les étudiant·es de M2 peuvent également s'orienter vers la réalisation d'un **projet collectif**.
  La participation au projet collectif est réservée aux étudiant·es de M2. Elle est conditionnée pour les étudiant·es au suivi de l'atelier de Gestion de projets à l'International (GPI) soit en M1 l'année précédente, soit en M2.

L'insertion professionnelle : les Ateliers

BLOC 1 : OUTILS

1.1 Atelier Techniques d'expression orale et écrite en situation professionnelle (M1 en priorité)

1.2 Atelier Outils et techniques de collecte des données (Formation au logiciel de traitement d'enquêtes Modalisa)

1.3 Atelier SIG (mutualisé avec le Département de géographie) – inter semestre (dates à confirmer)

BLOC 2 : DEMARCHES PROFESSIONNELLES

2.1 Atelier Enquêtes et terrains en Sciences sociales (alternance 1 an sur 2 : Archive ou Enquête de terrain)

2.2 Atelier Gestion de projet à l'international (GPI)

2.3 Atelier Management de projet territorial (MPT) – inter semestre (en partenariat avec Profession Banlieue)

2.4 Atelier Instituts culturels et animation culturelle (en partenariat avec l'Institut du Monde Arabe)

En M1, les étudiant·es choisissent 2 ateliers de professionnalisation parmi les 7 proposés ci-dessus.

En M2, le cursus prévoit trois types de dispositifs ; les étudiant·es ont ainsi le choix entre :

- Le suivi de deux ateliers de professionnalisation
- Le suivi d'un stage de longue durée
- La réalisation d'un projet collectif

Dates des ateliers

♦ Atelier Outils et techniques de collecte des données – (Logiciel traitement enquêtes, Modalisa)
Semestre 1 – 18 octobre, 25 octobre, 22 novembre, 29 novembre (séances de 14h à 19h)

♦ Atelier Gestion de projet à l'international –
Semestre 1 – 27 septembre, 11 octobre, 18 octobre, 15 novembre, 29 novembre, 6 décembre (séances de 9h à 13h)

♦ Atelier Management de projet territorial
Atelier intensif inter-semestre – du 15 au 19 janvier, matin et après-midi

♦ Atelier Instituts culturels et animation culturelle
Semestre 1 (*le vendredi matin)* – 29 septembre, 6 octobre, 13 octobre, 20 octobre, 10 novembre, 17 novembre

♦ Atelier Système d'Information Géographique (SIG)
Stage intensif dédoublé en janvier (inter-semestre, à confirmer). *L'inscription à cet EC se fait auprès de l'enseignante (Mme Ibtissem Tounsi) dès le 1er semestre, en novembre.*

♦ Atelier Techniques d'expression orale et écrite en situation professionnelle (M1 en priorité)
Semestre 2 – mardi 12h-15h (dates à fixer ultérieurement)

♦ Atelier Enquêtes et terrains en Sciences sociales – Archives
Semestre 2, semaine 4 au 8 mars

Le projet collectif

De quoi s'agit-il ?

Chaque année, un groupe d'étudiant·es de M2 prend part à un projet collectif. Il s'agit d'une mise en situation réelle dans le cadre d'un projet (en cours ou à venir) mené par une organisation qui peut être une ONG, une collectivité territoriale, une organisation internationale ou une association.

Il doit à ce titre déboucher sur un rendu auprès de cette organisation correspondant aux exigences attendues dans un cadre professionnel. Il constitue en ce sens une expérience professionnelle valorisable dans le parcours de l'étudiant·e. Pour la structure concernée, ce partenariat permet de mobiliser une analyse distanciée en sciences sociales des étudiant·e set des enseignant·es du Master, au service de l'amélioration de son action.

Tout en conservant son caractère professionnalisant, la conduite du projet collectif s'inscrit dans un processus d'apprentissage. C'est la raison pour laquelle les étudiant·es bénéficient d'un double tutorat : de l'équipe du Master de manière rapprochée, et de l'organisation partenaire sur des moments-clés.

Les précédents projets collectifs

Les derniers projets collectifs ont été menés en partenariat avec l'ONG franco-marocaine Migrations & Développement M&D.

- Année 2022 – 2023 : 4 étudiantes ont mené une étude sur les formes d'engagement citoyen au Souss-Massa et leurs mises en réseau à travers trois dynamiques citoyennes.
➔Au programme : analyse bibliographique, échanges en visioconférence avec les partenaires marocains, co-définition de la méthodologie, séminaire de travail délocalisé en Auvergne, mission terrain au Maroc réalisée en mars 2023, finalisation du document, restitutions.

- Année 2021 – 2022 : 4 étudiant·es ont mené une étude sur les liens au territoire des jeunes du Souss Massa (Maroc) dans leurs trajectoires et leurs mobilités.
➔Disponible ici : https://www.migdev.org/wp-content/uploads/2022/09/2022-Etude-sur-les-dynamique-Jeunesses-dans-la-r%C3%A9gion-du-Souss-Massa-VF.pdf

- Année 2020 – 2021 : 7 étudiant·es ont coordonné une capitalisation du projet de Migrations & Développement, financé par l'Agence Française de Développement et intitulé : « Articuler Communautés agraires et communes rurales comme actrices d'une gouvernance foncière innovante pour une transition agroécologique dans le massif du Siroua ».
➔À défaut de pouvoir se rendre sur place étant donné les restrictions sanitaires, une mission a été organisée en Ardèche auprès du partenaire de M&D, l'association Terre & Humanisme.

La participation au projet collectif est réservée aux étudiant·es de M2. Elle est conditionnée pour les étudiant·es au suivi de l'atelier de Gestion de projets à l'International (GPI) soit en M1 l'année précédente, soit en M2.

La participation au projet collectif est engageante et représente un volume de travail conséquent. Elle exonère donc les étudiant·es de suivre les deux ateliers de professionnalisation prévus en M2, ainsi que de l'EC de dominante prévu dans un autre département.

Les stages

En plus des ateliers de professionnalisation proposés au cours des deux années de master, le cursus intègre la possibilité d'effectuer des stages **dès le M1 (stages courts) et l'année de M2 (stages longs – jusqu'à 24 semaines, soit 6 mois)**.

Les stages apportent une expérience professionnelle, permettent de mettre en application les compétences acquises en cours et en ateliers, et de tisser un réseau relationnel dans une perspective d'insertion sur le marché du travail.

Ils peuvent aussi constituer une porte d'entrée vers un terrain de recherche. En fonction des parcours et des choix individuels, le stage donne lieu à :

- **la rédaction d'un mémoire de stage si les deux exercices sont liés (mémoire et stage).**
- **la rédaction d'un rapport de stage**,

Pour la recherche de stages, le département met à disposition son réseau, diffuse les offres et travaille en étroite collaboration avec le SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) qui peut vous appuyer dans votre orientation professionnelle et la recherche de stages / premiers emplois

L'enseignant·e référent·e des stages gère un groupe Moodle où sont centralisées plusieurs offres, les démarches à suivre (candidature, conventions, demandes de bourse de mobilité), et les attendus concernant les rendus (mémoire de stage ou rapport de stage, en fonction des situations). Un document récapitulatif est disponible sur ce groupe Moodle.

Chaque année, des conventions sont signées avec des organismes très divers (Ministères, Instituts culturels, ONG, Instituts de recherche, maisons d'édition, collectivités territoriales), en France et dans les pays du pourtour méditerranéen.

Les étudiant·es optant pour un stage, que ce soit au sein d'une entreprise, collectivité territoriale, organisation internationale ou association, seront encadré·es par un·e tuteur/tutrice de la structure.

Quelques exemples de structures d'accueil de nos étudiant·es :

SOS Méditerranée
Institut du Monde Arabe
Département de Seine Saint Denis
UNESCO
ONG GRDR
Association REVIVRE
Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables - AVITEM
Centre d'études et de documentation économiques, juridiques, et sociales (CEDEJ)
Fonds pour les Femmes en Méditerranée
ONG Migrations & Développement
Zaman Books and Curating
Cour Pénale Internationale
Association DARNA
L'ASILO Napoli

Les dominantes

- *Dominante 1 - Institutions, pouvoirs, action collective*

La dominante « Institutions, pouvoirs, action collective » associe 1 EC obligatoire dispensé dans le département SSMM et la mutualisation d'enseignements dispensés par le Département de Science politique et par le département de Sociologie et d'Anthropologie. Elle fournit aux étudiant·es des compétences opératoires pour comprendre les logiques et les effets des divisions et des inégalités structurant nos sociétés au niveau infranational comme supranational, et pour intervenir professionnellement dans ces domaines. Qu'il s'agisse de désamorcer les tensions ou les phénomènes d'exclusion issus de mécanismes de discrimination (origine sociale, raciale, sexuelle, etc.) ou de s'attaquer aux déséquilibres, lourds de conséquences, marquant les relations transnationales, la connaissance des phénomènes sous-jacents accumulée au sein de la formation comme celle des instruments d'action existants (et de leurs éventuels effets pervers), constitueront la clé de la reconnaissance professionnelle des étudiant·es. La mutualisation avec le master 1 de Sciences sociales permet en particulier de mieux appréhender la dimension essentielle de l'enquête sociologique ou de la démarche anthropologique d'un point de vue épistémologique appliquée à des thématiques particulières (Parcours de M2 : « Mondes urbains et inégalités » ; « Anthropologie de la mondialisation ») et transposables notamment à l'aire culturelle concernée par notre master tant dans une démarche de recherche que professionnalisante.

- *Dominante 2 - Développement territorial : projets et acteurs*

La dominante « Développement territorial : projets et acteurs » s'appuie sur une mutualisation du parcours du Master VARAP du département de Géographie, et de la mineure « Géographie Sociale » de la Licence 3 de géographie. Cette dominante a pour objectif de former des chercheur·es et des spécialistes doté·es de compétences en matière de développement territorial en lien avec les dynamiques globales (recherche, mobilisation et gestion des ressources). Les compétences visées doivent permettre aux étudiant·es d'identifier les vulnérabilités territoriales, d'expliquer la dimension spatiale des rapports de domination, de cerner les mécanismes globaux, régionaux et locaux qui les produisent, de même que les actions et réactions des sociétés qui leur répondent. Sont ainsi mis en œuvre des principes de développement territorial, visant à trouver des solutions dans la mobilisation des ressources locales ou extra-locales et mettant en interaction positive les différents acteurs qui s'y impliquent (Institutions internationales ou suprarégionales, États, pouvoirs locaux, détenteurs de capitaux, entreprises, ONG, habitants, etc.), notamment en organisant et en animant la concertation autour de projets de développement. Pour ce faire, ils/elles sont appelé.es à acquérir de fortes capacités d'intermédiation entre décideurs, aménageurs, gestionnaires et société civile.

Les séminaires

Les séminaires des EC « Mobilités en Méditerranée » et « Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen » se déroulent au second semestre ; il s'agit de séminaires ouverts à tous les publics. Les programmes sont communiqués à la fin du premier semestre. Un troisième séminaire portant sur les « Enjeux environnementaux en Méditerranée » est également proposé au 1er semestre dans le cadre de la Dominante 2 (Développement territorial : projets et acteurs).

Par ailleurs, les étudiant·es du master sont régulièrement informé·es des séminaires ouverts et des journées d'étude organisés dans d'autres lieux comme la Dionyversité et par d'autres institutions, comme les UMR partenaires du master mais aussi l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (IREMMO), l'Institut du monde arabe (IMA), etc.

Calendrier de la formation

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2023-2024

MARS		
V	1	
S	2	
D	3	
L	4	Semaine 6 — Semaine glissante
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	Semaine 7
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	
S	16	
D	17	
L	18	Semaine 8
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	
L	25	Semaine 9
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	
S	30	
D	31	

AVRIL		
L	1	Lundi de Pâques
M	2	Semaine 10
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	Semaine 11 — Semaine de révisions
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	
D	14	
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	
D	21	
L	22	Semaine d'examens S2 session 1
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	
D	28	
L	29	
M	30	

MAI		
M	1	Fête du Travail
J	2	
V	3	
S	4	
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	Victoire 1945
J	9	Ascension
V	10	Fermeture administrative
S	11	
D	12	
L	13	
M	14	
M	15	
J	16	
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	Pentecôte
M	21	
M	22	
J	23	Date limite saisie des notes 2è semestre
V	24	
S	25	
D	26	
L	27	Examens session 2 semestre 1
M	28	
M	29	
J	30	
V	31	Date limite jury annuel session 1

JUIN		
S	1	
D	2	
L	3	Examens session 2 semestre 2
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	
S	8	
D	9	
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	Date rendu mémoires
V	14	
S	15	
D	16	
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	Date limite saisie notes session 2
V	21	
S	22	
D	23	
L	24	Soutenances mémoires session1
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	

JUILLET		
L	1	
M	2	
M	3	
J	4	Jury annuel master
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	
D	14	Fête nationale
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	
D	21	
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	
D	28	
L	29	
M	30	
M	31	

AOÛT		
J	1	
V	2	
S	3	
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	
S	10	
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	Assomption
V	16	
S	17	
D	18	
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	
S	24	
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	
S	31	Clôture année univ. et fin des stages

SEPTEMBRE		
D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	
L	30	Date limite sout. stages et mémoires

La quinzaine d'intégration

	Lundi 11/09	Mardi 12/09	Mercredi 13/09	Jeudi 14/09
Matin 9h45 - 12h	**Accueil** **Présentation générale du Master, du cursus et de l'équipe pédagogique**	**Temps, espaces et sociétés en Méditerranée (I)** Repères fondamentaux	**Présentation des ateliers de professionnalisation** **Présentation des stages** Rendu des fiches IP	Journée Institut du Monde Arabe 9h 30 Balade Urbaine : Le Paris arabe historique
Après midi 13h30 -16h	**Présentation des dominantes et langues** *** **Présentation de l'établissement et des règles de scolarité / MCC** **Vie étudiante** Distribution des fiches IP et explication	**Mémoire et recherche** Place du mémoire dans le cursus, ARMS, fiches mémoire	**Atelier Gestion de projet à l'international** **et** **Projet collectif en M2**	*Pause déjeuner libre* 13 h 45 : présentation de l'IMA et de l'Atelier Instituts Culturels et Animation Culturelle

Salle D-003

	Lundi 18/09	Mardi 19/09	Mercredi 20/09
Matin 9h45 – 12h	**Dire, lire et écrire les concepts en sciences sociales (I)**	**Table ronde** *** ***Un master en SHS :*** ***et après ?***	**Début : 9h30** **Temps, espaces et sociétés en Méditerranée (II)** *** ***Conférence de Soraya Boudia***
Après midi 13h30 -16h	**DEADLINE FICHE IP** **Balade urbaine autonome (14h)**	**Mobilités internationales** *** **Visite de la BU (16h)**	14h (répartition ateliers mémoire) 15h Finalisation/dernières modifications fiches IP

L'emploi du temps annuel – Master 1

Semestre 1

Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	UE2 **Des empires coloniaux aux post-indépendances** **D003** T. Quemeneur	UE 3 **Méthodologie de la recherche (I)** **D008** Y. El Chazli	**Ateliers Professionnalisation GPI** (9h-13h) **D003** R. Nael **** **Ateliers AMRS** (9h/12h)	UE 2 **Inégalités sociales en Méditerranée** **D003** L. Pitti	**Atelier Professionnalisation Instituts culturels et animation culturelle** (IMA) (9h30-13h30) **D003** P. Froment
12h-15h					
15h-18h			**Atelier ModaLisa** (14h-19h) **D135** D. Le Saout *** **Ateliers AMRS** (12h-15h)	UE 6 **Arabe M1/M2 Débutants** **D121** H. Saad	

Semestre 2

Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	UE 4 Dominante 1 **Politisations en Méditerranée** **D003** L. Pitti	UE 3 **Méthodologie de la recherche (II)** **D003** M. Bonte	**Ateliers AMRS** (9h-12h)	UE 5 **Dynamiques territoriales et mondialisation** **D003** P. Froment	
12h-15h	Dominante 2 Enjeux **Environnementaux en Méditerranée** **D003** Y. El Chazli	Atelier professionnalisation **Techniques d'expression orale et écrite** M. Bonte/Y. El Chazli **D003**		UE 1 Séminaire : **Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen** **D003** D. Le Saout	
15h-18h	UE 6 **Berbère** **D003** F. Benmokhtar	UE 6 **Arabe M1/M2 Avancés** **D003** H. Saad	UE 1 Séminaire : **Mobilités en Méditerranée** **D003** P. Froment		

EC de tronc commun (obligatoire)

EC de dominante

Atelier Professionnalisation (2 par an, au choix) et Mémoire (obligatoire - 6 séances par an)

EC à choix (M2)

Séminaire (1 par an, à choix)

L'emploi du temps annuel – Master 2

Semestre 1

Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	UE 2 **Genre en Méditerranée** **D008** L. Pitti	UE 1 **Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée** **D003** P. Froment	**Ateliers Professionnalisation GPI** (9h-13h) **D003** R. Nael **** **Ateliers AMRS** (9h/12h)	UE 3 Dominante 1 **Controverses et contestations en Méditerranée** D. Le Saout **C129** *** Dominante 2 **Approches critiques du développement** Y. El Chazli/R. Nael **A316**	**Atelier Professionnalisation Instituts culturels et animation culturelle** (IMA) (9h30-13h30) **D003** P. Froment
12h-15h		UE 2 **Mouvements sociaux et transformations du politique** **D003** Y. El Chazli		**Socio-anthropologie des constructions identitaires en Méditerranée** **D003** H. Elmas	
15h-18h	UE 4 **Berbère** **D121** F. Benmokhtar		**Atelier ModaLisa** (14h-19h) **D135** D. Le Saout *** **Ateliers AMRS** (12h-15h)	UE 6 **Arabe M1/M2 Débutants** **D121** H. Saad	

Semestre 2

Créneau horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h			**Ateliers AMRS** (9h-12h)		
12h-15h		Atelier professionnalisation **Techniques d'expression orale et écrite** **D003** M. Bonte/Y. El Chazli	**Ateliers AMRS** (9h-12h)	UE 1 Séminaire : **Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen** **D003** D. Le Saout	
15h-18h		UE 6 **Arabe M1/M2 Avancés** **D003** H. Saad	UE 1 Séminaire : **Mobilités en Méditerranée** **D003** P. Froment		

L'équipe du département

NOM Prénom	Mots clés
BENMOKHTAR Farid farid.benmokhtar@gmail.com	Contact de langues ; Politique et aménagement linguistique en Afrique du Nord ; Mutations linguistiques, culturelles et civilisationnelles des sociétés berbères ; Kabylie
BONTE Marie marie.bonte02@univ-paris8.fr	Villes et sociétés post-conflit ; Géographie de la nuit et des loisirs nocturnes, pratiques transgressives Géographie sociale, géopolitique, méthodologie de la recherche ; Liban, Beyrouth
EL CHAZLI Youssef youssef.el-chazli@univ-paris8.fr	Sociologie politique ; mouvements sociaux au Maghreb/Machrek ; crises politiques et révolutions ; politiques de la nature ; méthodes qualitatives
ELMAS Hasan Basri hasan.elmas@univ-paris8.fr	Science politique ; Turquie ; Afrique du Nord et Moyen Orient
FROMENT Pascale pascale.froment@univ-paris8.fr	Géographie socio-économique, Développement local ; Informalité ; Patrimoine ; Géographie sociale et culturelle ; Méditerranée occidentale ; Italie ; Maghreb
LE SAOUT Didier dlesaout@univ-paris8.fr	Sociologie politique ; mouvements sociaux au Maghreb, et leurs constructions identitaires ; amazighité ; Kurdes
MORNAL Nadine sec.ssmm@univ-paris8.fr	Gestionnaire pédagogique, secrétariat du master
NAEL Robin robin.nael@univ-paris8.fr	Professionnel en ONG (gestion / évaluation / capitalisation de projets). Solidarité internationale ; humanitaire ; développement ; mobilisation de la société civile ; migrations/mobilités ; territoires
PITTI Laure laure.pitti@univ-paris8.fr	Sociologie de la santé ; sociologie des inégalités sociales ; sociologie politique : engagements et processus de politisation ; socio-histoire de l'immigration coloniale et post-coloniale ; sociologie du travail
QUEMENEUR Tramor tquemeneur@gmail.com	Histoire de la colonisation et de la décolonisation, guerre d'Algérie, mémoires et post-mémoires de la guerre d'Algérie
SAAD Hassan saadhassan80@hotmail.com	Enseignement arabe (Institut du Monde Arabe, Mairie de Paris, INALCO)
Autres collaborateurs	
CASTAING François francois.castaing@univ-paris8.fr	Ancien responsable du Département Relations euro-méditerranéennes ; membre de l'ONG Migrations et développement ; Économie sociale et solidaire ; développement

À cette équipe s'ajoutent les enseignants des différentes spécialistes/dominantes, les enseignant·es de langue, ainsi que les intervenant·es extérieurs dans le cadre des séminaires et des ateliers.

Détail des EC mutualisés dans les dominantes - M1 et M2

UE4 M1 (coefficient : 4 – ECTS : 9) ET UE3 M2 (coefficient : 3 – ECTS : 10)

DOMINANTE 1 - INSTITUTIONS, POUVOIRS, ACTION COLLECTIVE

1 EC OBLIGATOIRE PAR AN : EC DE SOCIOLOGIE POLITIQUE DISPENSE AU SEIN DU DEPARTEMENT MMM	Code Apogée	Sem	Nb heures	Créneau de cours
M1 Politisations en Méditerranée	DTA1ED08	S2	30	Lun 9h – 12h
+ 2 EC AU CHOIX au sein de l'UFR Textes et Sociétés en M1 et 1 EC en M2 Attention : dans la limite des places disponibles				
Département de science politique*				
Environnement et risques globaux	DHE3ET01	S1	39	Mer 12-15h
Circulations internationales des idées et transferts de normes	DHE3ET02	S1	39	Ven 9h-12h
Politiques des migrations	DHE3ET03	S1	39	Traveling seminar ERUA (16 au 21 octobre)
Politique et numérique	DHE3ET06	S1	39	Jeudi 12h-15h
Enjeux, pratiques et éthiques des politiques culturelles [intitulé Apogée : Ethique appliquée]		S1	39	Mardi 12h-15h Condorcet – 0.018
Politiques et métiers de la culture		S1	39	Mardi 15h-18h Condorcet – 0.009
Arts et Images	DHE2ED08	S2	39	Mar 12h – 15h
Discours et savoirs	DHE2ED09	S2	39	Lun 15h – 18h Condorcet 0.009
Discriminations, justice, police	DHE2ET03	S2	39	Mer 15h – 18h
Genre et politique	DHE2ET02	S2	39	Mar 18h – 21h
Race, genre, classe	DHE2ET04	S2	39	Jeu 9h – 12h
Théories politiques de la culture	DHE2ED10	S2	39	Jeudi 12h – 15h
Département de sociologie et d'anthropologie				
Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation.	DHFMED04	S1	39	Jeudi 15h-18h
Anthropologie des circulations culturelles	DHFMED09	S1	39	Mar 13h – 16h (musée du Quai Branly)
Anthropologie du développement en contexte globalisé	DHFMED10	S2	39	Mar 12h-15h
Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social.	DHFMED03	S2	39	Jeudi 15h – 18h
Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives	DHFMED06	S2	39	Mer 9h – 12h
Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes	DHFMED05	S2	39	Mer 12h – 15h
Mondialisation-globalisation	DHFMED07	S2	39	Mar 9h – 12h
Politiques de la Nature	DHFMED08	S2	39	Jeudi 12h – 15h

**L'inscription se fait auprès des enseignant·es lors du premier cours.*
Au semestre 1, les cours débutent la semaine du 18/09. Au semestre 2, les cours débutent la semaine du 22 janvier.
Les étudiant·es peuvent suivre un EC de master quelle que soit leur année d'inscription en master (M1/M2).

DOMINANTE 2 - DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : PROJETS ET ACTEURS

1 EC OBLIGATOIRE PAR AN : EC GEOGRAPHIE DISPENSE AU SEIN DU DEPARTEMENT MMM	Code Apogée	**Sem**	**Nb heures**	**Créneau de cours**
M1 Enjeux environnementaux en Méditerranée	DTA1ED09	S2	30h	Lun 12h-15h
M2 Approches du développement en Méditerranée	DTA3UT10	S1	**30h**	Jeu 09h-12h
Département de Géographie - EC mutualisés avec le Master VARAP (*)(**)				
Les temps de la mondialisation	DTB1ED01	S1	18	Mar 15h-18h (1)
Circuits économiques : investissements, productions et commercialisations	DTB1ED02	S1	15	Mardi 9h – 12h (2)
Approches socio-spatiales des vulnérabilités sanitaires	DTB1ED05	S1	15	Mer 12h-15h
Défis globaux et locaux de l'alimentation	DTB1ED07	S1	15	Lun 15h-18h
Systèmes socio-écologiques en tension	DTB1ED08	S1	15	Lun 15h-18h
Ingénierie du projet de développement	DTB3ED02	S1	35	4 séances le vendredi (3)
Territorialisation et mise en tourisme	DTB3ED08	S1	10	Communiqué ultérieurement
Éducation à l'environnement et au développement durable	DTB3ED03	S1	15	3 séances le vendredi (4)
Concertation et médiation des conflits	DTB3ED01	S1	35	4 séances le vendredi (5)
Modèles et diversités touristiques	DTB3ED09	S1	10	Communiqué ultérieurement
Attractivité des territoires et économie résidentielle	DTB3ED11	S1	10	Communiqué ultérieurement
Patrimoine et labels territoriaux	DTB3ED10	S1	10	Communiqué ultérieurement
Mondialisation : témoignages d'experts et études de cas	DTB2ED02	S2	25	Communiqué ultérieurement
Les paysages : marqueurs de la mondialisation	DTB2ED01	S2	15	Communiqué ultérieurement
Département de géographie - EC mutualisés de Licence Géographie*				(6)
Collectivités territoriales et développement durable	DT15ENCT	S1	39	Communiqué ultérieurement
Diagnostic territorial et politique de la ville	DT19EMDT	S1	39	Lun 18h-21h
Géographie des développements	DT16EMDE	S1	39	Lun 15h-18h
Épistémologie : géographie culturelle	DT16ENGC	S1	39	Mar 15h-18h
Modèles et diversités touristiques	DTB3ED09	S1	10	Communiqué ultérieurement

Patrimoine et labels territoriaux	DTB3ED10	S1	10	Communiqué ultérieurement
Attractivité des territoires et économie résidentielle	DTB3ED11	S1	10	Communiqué ultérieurement
Études d'impact	DT15ENEI	S1	39	Ven 9h – 12h
Géographie et handicaps	DT15ENHA	S1	39	Mer 12h – 15h
Biogéographie des milieux fragiles	DT15EMFR	S1	39	Communiqué ultérieurement
Climats et écosystèmes anthropisés	DT15EMCL	S1	39	Communiqué ultérieurement
Milieux arides et semi-arides	DT15EMAR	S1	39	Mar 12h – 15h
Explications de cartes topographiques	DT15ETTO	S1	39	Jeu 18h – 19h
Diagnostic territorial : urbanisme opérationnel et politique de la ville	DT19EMPA	S1	39	Communiqué ultérieurement
Géographie des mouvements sociaux	DT15ENMS	S2	39	Communiqué ultérieurement
Épistémologie de la géographie de l'environnement	DT16ENGE	S2	39	Communiqué ultérieurement
Épistémologie : espaces et pouvoirs	DT16ENEP	S2	39	Communiqué ultérieurement
Géographie inégalités et risques : géographie des décroissances	DT15ENMS	S2	39	Communiqué ultérieurement
Gestion de l'environnement	DT15ENGE	S2	39	Communiqué ultérieurement
Systèmes agro-alimentaires	DT16EMAL	S2	39	Communiqué ultérieurement
Analyse des paysages	DT19EMPY	S2	39	Communiqué ultérieurement

(1) 6 séances, 1 semaine sur deux à partir du 03/10

(2) 5 séances, 1 semaine sur deux à partir du 03/10

(3) vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h30, D010 et terrain, 5 journées : Jeudi 19 octobre 9h- 12h et 14h-17h, 20 octobre, 17 novembre, 1er décembre, 8 décembre

(4) vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h30, D010 et terrain, 6 octobre, 13 octobre, 3 novembre

(5) vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h30, D010, 5 journées : 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 15 décembre et 26 janvier, 35h, code apogée DTB3ED01)

(6) Pour accéder aux emplois du temps du semestre 1 (Licence) : https://geographie.univ- paris8.fr/emplois-du-temps-pour-non-geographes-1er-et-2nd-semestres-2022-2023

* Pré-inscription pour les EC de licence 3 de géographie le mardi 19/09 de 10h à 13 h dans le hall du RDC du bâtiment D.

** EDT Master Varap https://mastervarapup8.files.wordpress.com/2023/09/edtm2varap_2023-2024.pdf

Lien vers la brochure du Master VARAP : https://mastervarapup8.files.wordpress.com/2023/07/brochure-master-geo-m2-p8-2023.pdf

Annexe aux modalités de contrôle

des connaissances et des compétences 2021-2022

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences ont été adoptées par la CFVU le 14 mai 2020 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2020-2025 des formations de l'Université Paris 8. Elles sont néanmoins soumises chaque année à l'approbation du Conseil de la formation et de la vie universitaire et éventuellement ajustées en fonction des évolutions réglementaires. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

UFR/Institut EriTES - Master Mondes méditerranéens en mouvement, département Sciences sociales des mondes méditerranéens

(Année 2023-2024)

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (*Article 9)*

Le contrôle continu est la règle sauf application des dispositions prévues dans le point 3.
Une absence répétée (au-delà de 3 absences y compris justifiées) au contrôle continu conduit (sauf cas de force majeure, évalué par l'équipe pédagogique) à une absence de note pour la session 1. Le droit à la session 2 reste entier.
En cas de combinaison entre contrôle continu et contrôle terminal dans le cadre de la session 1, la part relative du contrôle terminal par rapport au contrôle continu est précisée dans les modalités d'évaluation de l'EC.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement *(Articles 9 et 14)*

La dispense de présence au cours peut être accordée au cas par cas sur la base d'une activité professionnelle ou assimilée, de handicap, d'engagement associatif, de sportif de haut niveau (ou de cas bien particuliers appréciés par le/la responsable de formation) obligatoirement attestée auprès du secrétariat (auprès duquel l'étudiant·e devra déposer toutes les pièces justificatives) et dont les horaires sont incompatibles avec la présence au cours. Auquel cas, un aménagement significatif, et non une dispense du contrôle continu, est de droit et donne lieu à un accord avec l'enseignant.
La dispense d'assiduité ne concerne pas les ateliers dédiés à la préparation du mémoire et les ateliers dits de professionnalisation. La présence y est obligatoire, y compris pour les étudiant.es salarié.es.
Il est en outre obligatoire, pour bénéficier de cet aménagement du contrôle continu, de se présenter en début de semestre à l'enseignant·e pour connaître les modalités de cet aménagement.

3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master *(Article 15)*

Ce détail est disponible dans le livret de l'étudiant du département distribué en début d'année. Il est mis à disposition sur Moodle « secrétariat pédagogique »
Les sessions sont annuelles. Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.
Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance *(Article 15)*

Pour le mémoire, la session est unique. Les étudiant.es, dans la mesure où ils disposent d'un encadrement pédagogique individualisé à travers leur directeur·rice de mémoire, ne peuvent prétendre à la soutenance sans l'accord de l'équipe pédagogique. La liste des étudiant.es autorisé.es à soutenir en juin ou exceptionnellement en septembre est établie fin mai sur la base des propositions du/de la directeur·rice de mémoire, de la participation effective à l'atelier et de la régularité des rendus au cours de l'année. La note définitive de l'atelier ne peut être établie tant que la soutenance du mémoire n'a pas eu lieu.

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance *(Article 16)*

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

La meilleure note des deux sessions est prise en compte pour la délibération du jury de session de seconde chance – sous réserve d'une demande préalable de renonciation à la compensation par l'étudiant·e.

6 – Renonciation à la compensation *(Article 16)*

La demande de renonciation doit être déposée au plus tard 48 heures avant la tenue du jury de session 1.
Pour les M2, la demande de renonciation est possible pour des notes supérieures à la moyenne.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 *(Article 18)*

Aucun

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation *(Article 21)*

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

Non prévu

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis *(Article 22)*

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Automatique
Réinscription le semestre suivant ou l'année suivante

10 – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master *(Article 23)*

(A l'issue de l'année de M1 : simple redoublement, redoublement avec passage conditionnel en M2 (AJAC), redoublement avec possibilité de suivre des EC de M2 en crédits. Si la deuxième ou la troisième option est retenue, précisez le nombre minimum requis de crédits ECTS validés en M1. Ce nombre est doit être compris entre 30 et 48)

Tout étudiant·e de M1 ayant acquis au moins 48 ECTS peut être autorisé.e à poursuivre en M2 (ajourné·e autorisé·e à continuer). Cette poursuite d'études peut prendre la forme de crédits ou du résultat AJAC.

Dispositions particulières : – VALIDATION DES STAGES DE LONGUE DUREE – 17 à 26 SEMAINES

En master 2, l'étudiant·e effectuant un stage de longue durée est dispensé·e du deuxième EC de sa dominante et des deux ateliers de professionnalisation, soit l'équivalent de 13 ECTS, sous réserve qu'il/elle rende *a minima* un rapport de stage dont les modalités sont précisées dans le document y afférant, disponible sur Moodle.

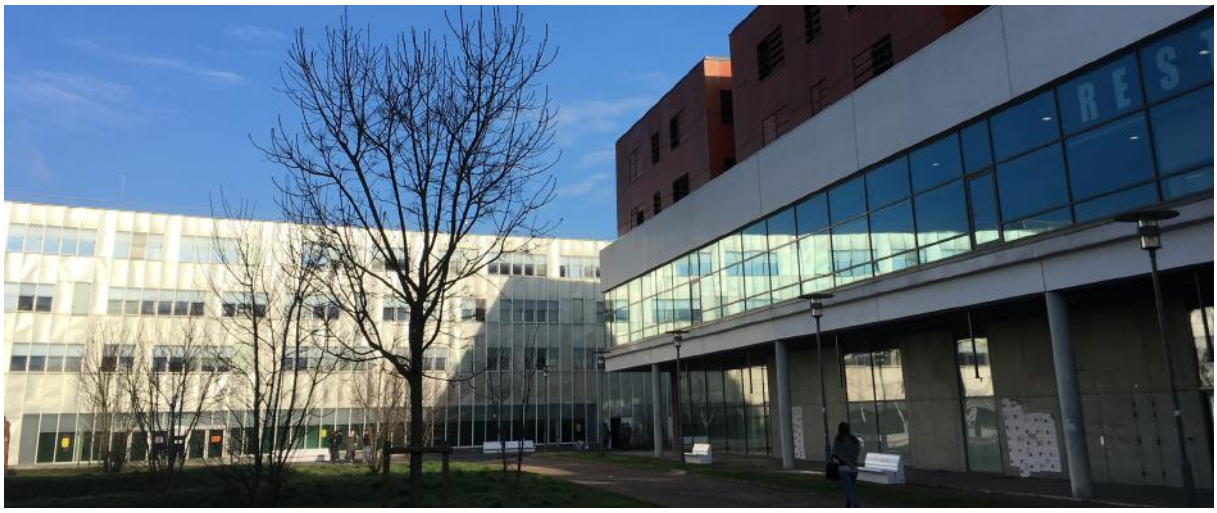

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis cedex

01.49.40.67.89 (standard)

www.univ-paris8.fr